

Plaque No. XXXV

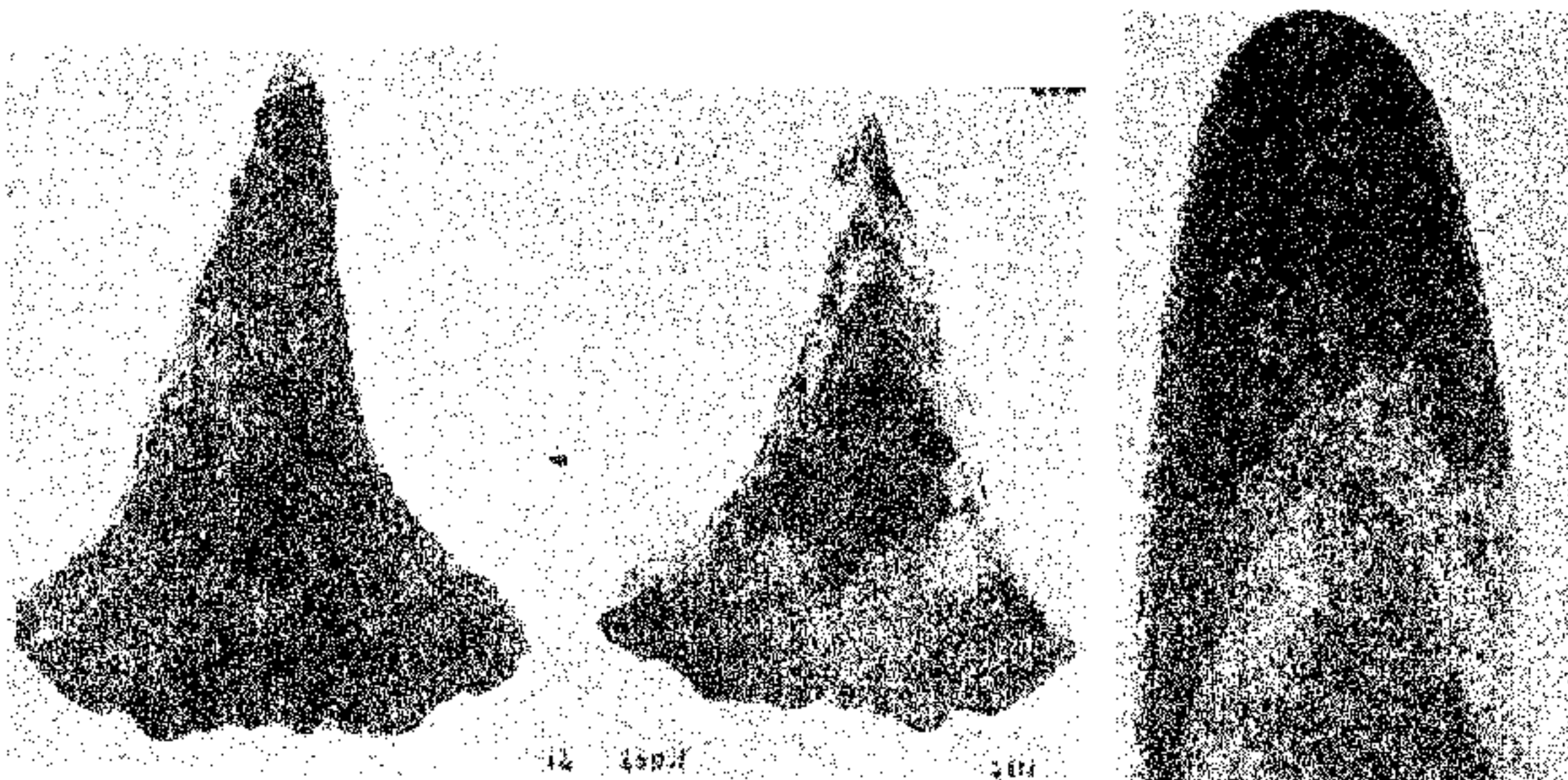


Planche No. XXXV



à motif géométrique (Pl. IX, 1), des sceaux en pierre percés longitudinalement, décorés l'un d'un capridé surmonté d'une croix (Pl. IX, 2), l'autre de lignes incisées à l'intérieur d'une étoile à six branches (Pl. IX, 3), deux perles ornées de chevrons, des pointes surmontées d'un anneau en terre cuite; un petit clou, une rondelle perforée, des manches d'outils en bitume (Pl. IX, 8). En outre, dans cette même matière, un fragment de bol.

Faune et Flore.

Un premier examen de la faune, effectué par Miss J. Wheeler (Rice University, E.U.), montre la présence de la chèvre, du mouton, d'un petit bovidé qui serait domestiqué (ceci dès les niveaux inférieurs); et dans les niveaux supérieurs, celle du sanglier.

Dans les niveaux supérieurs (2ème niveau), à

proximité du foyer 530, sur une surface de quelques mètres carrés, des graines carbonisées ont été recueillies en abondance. Mrs. J. Renfrew (Université de Sheffield, G.B.) a identifié du blé (*Triticum aestivum*), de l'orge à six rangs vêtue (*Hordeum vulgare*), des lentilles (*Lens esculenta*) et des pois (*Lathyrus*) (Pl. X, 1 à 4).

Malgré le caractère perturbé d'une grande partie du secteur fouillé pendant cette campagne, des éléments d'architecture et des structures domestiques ont été mis au jour. Il est encore trop tôt cependant pour avoir une idée du plan et de l'agencement intérieur des habitations. Seul le dégagement ultérieur, niveau par niveau, permettra de l'obtenir. Nous sommes à Djallarabad en présence de deux phases culturelles distinctes comme l'indiquent la diversification de l'outillage en pierre dans les niveaux supé-

niveau. L'un d'eux (539), plus grand que les deux autres, conservé sur une hauteur de 1,40m., comporte une double paroi de briques recouverte d'un enduit (Pl. V.1 & 2). L'entrée, en goutrée, en gouttière inclinée vers l'intérieur, est large de 0,30m. Dans le haut du remplissage des four, des briques (0,48 × 0,20 × 0,105 m.) de texture grossière, durcies au feu, proviennent vraisemblablement de la sole.

Le quatrième niveau (Fig. 7) se situe à 14,50m. (-5,50m.). Des murs (555, 549, 548, 553) ont permis de reconnaître des pièces rectangulaires (Pl. II, 2). Entre les murs 549 et 550, a été mise au jour une banquette de briques (551) en relation avec un foyer construit. Dans ce secteur, un feu intense a cuit les sols, deux assises des murs et déposé une épaisse couche de cendres.

Le cinquième niveau (Fig. 7) est caractérisé par des sols de terre brûlée ou cendreuse, des foyers et des murs de brique crue, larges de 0,70m., fondés entre 13,50m. (-6,50m.) et 13,80m. (6,20m.) (Pl. VII,2). Les briques, longues de 30cm. et épaisses de 7cm., sont en argile rouge ou verte mêlée à de la paille. Une couche d'argile épaisse d'1cm. sert de lien. Les briques vertes, plus dures, contiennent des concrétions calcaires. A ce niveau, une plateforme (557), large de 2m., épaisse de 0,30m., où alternent régulièrement briques rouges et vertes (0,40 x 0,11 x 0,11m.), a été dégagée (Pl. VI,3). Entre ce dernier niveau de construction et le sol vierge reconnu à 13m. (-7m.), de fines couches de cendres apparaissent.

La céramique.

L'étude de la céramique a permis de distinguer deux ensembles bien différenciés: le premier dans les trois niveaux supérieurs, le second dans les deux niveaux inférieurs.

1) Les niveaux supérieurs (1 à 3) ont livré des gobelets, coupes, jarres miniature, en pâte fine chamois à décor peint; ce sont les types bien connus de Suse A. Il faut noter aussi la présence de jarres et de bassins en pâte chamois ou rouge, à surface brunie, parfois lustrée. Les bassins sont de grand diamètre (40 - 50cm.). Les jarres ont des formes variées: jarres sans col pouvant comporter une lèvre relevée (petites jarres); jarres à col bas droit ou éversé, dont une porte quatre oreillettes à perforation horizontale sur le haut de l'épaule; grandes jarres à haut col rectiligne oblique. Le plus souvent, les jarres chamois présentent sur l'épaule trois bandes parallèles de

peinture brune. Dans le troisième niveau, signalons en outre des gobelets à fond arrondi en pâte fine, de couleur chamois.

2) Dans les niveaux inférieurs (4 - 5), nous retrouvons, en ce qui concerne la céramique peinte, dont la pâte très dure est à dégraissant minéral, les types décrits par Le Breton comme «Susiane a» (2): grandes coupes à pied à décor incisé ou fenestré (Pl. VIII, 1,2,5,6,7), bols ovales à bec verseur (Pl. VIII, 9), petits bols à bord rentrant (Pl. VIII, 8), bols à profil arrondi ou caréné (Pl. VIII, 12). Deux types non signalés jusqu'ici sont d'une part une jarre à haut col et épaule arrondie (Pl. VIII, 4), d'autre part un bol hémisphérique recouvert à l'intérieur et à l'extérieur d'une peinture rouge fugitive. A l'exception d'un grand bassin ovale dont la pâte est à dégraissant minéral (Pl. VIII, 11), la céramique non peinte, mal cuite, friable, présente une forte proportion de dégraissant végétal. La paroi interne est toujours enduite de bitume. Les types les mieux attestés sont un grand pot à carène située à la base de la panse et un bol à renflement caréné; tous deux ont un fond concave.

L'outillage lithique.

Le silex est débité à partir de nucléi à lames et à lamelles (Pl. IX, 11). L'outillage consiste essentiellement en éléments de faucilles. Ceux-ci sont à fine denticulation et portent la trace du bitume ayant servi à leur fixation. On les retrouve dans les différents niveaux, de même que les hoes fabriquées à partir de galets fendus et retouchés grossièrement sur la face dorsale (Pl. IX, 12, 13, 14). Spécifique des niveaux supérieurs est un outillage lourd, constitué par des meules, pilons (Pl. IX, 9, 15), palettes, pierres à cupules, galets perforés, anneaux et grandes masses (Pl. IX, 10) qui ont été trouvés le plus souvent groupés (Pl. III, 2). Nous noterons aussi la présence d'une hache très polie à perforation d'emmanchement et celle d'une masse d'arme piriforme en marbre blanc (Pl. IX, 6).

L'outillage en os comporte des poinçons et des alènes ainsi qu'une grande pointe fabriquée à partir d'un os d'oiseau (17,5cm.).

Divers.

Les niveaux supérieurs ont livré de nombreux petits objets: des figurines animales en argile crue ou cuite parmi lesquelles un oiseau et un ovidé (Pl. IX, 7, 4), des fragments de grands cachets en terre cuite

XXXIV

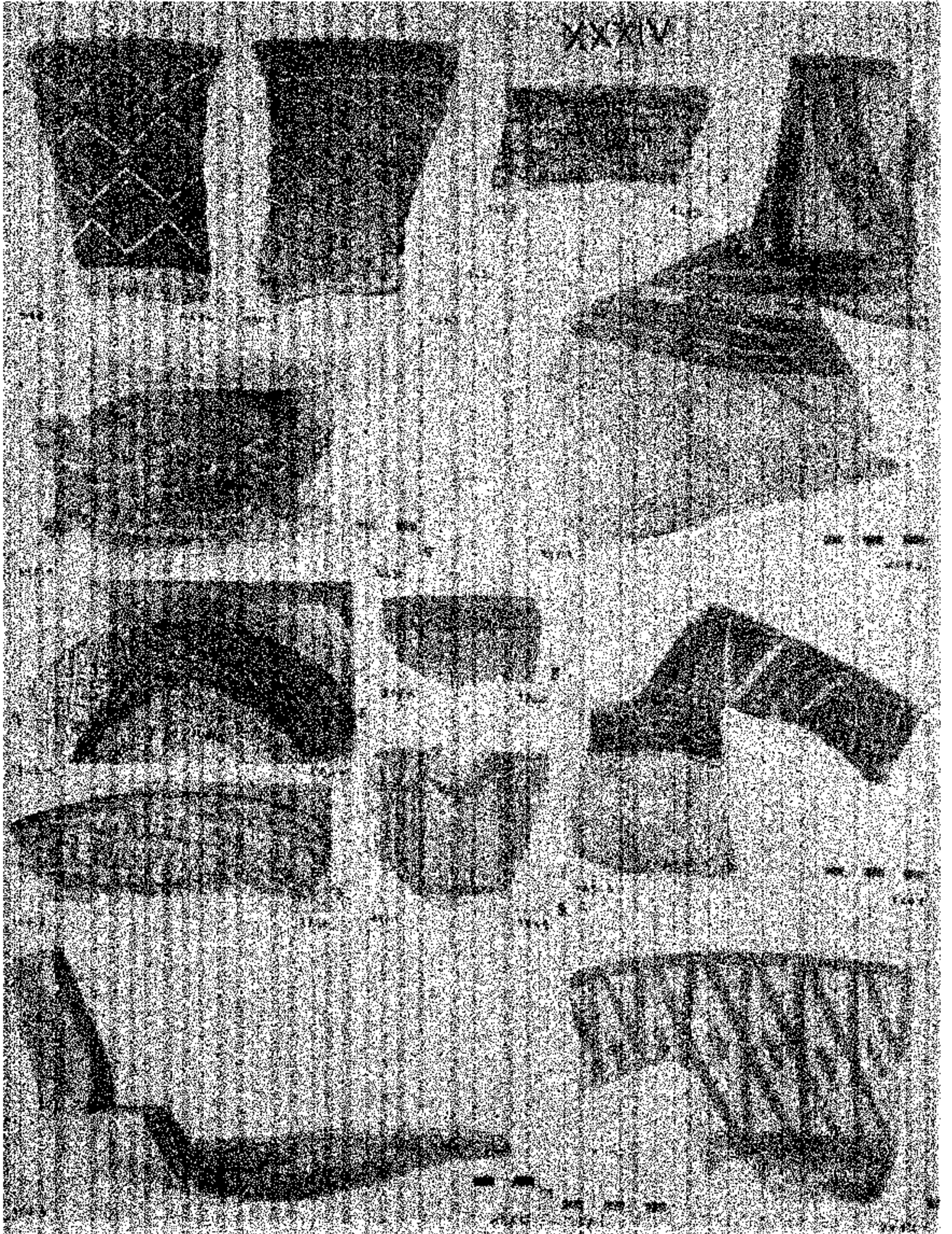


Planche No. XXXIV

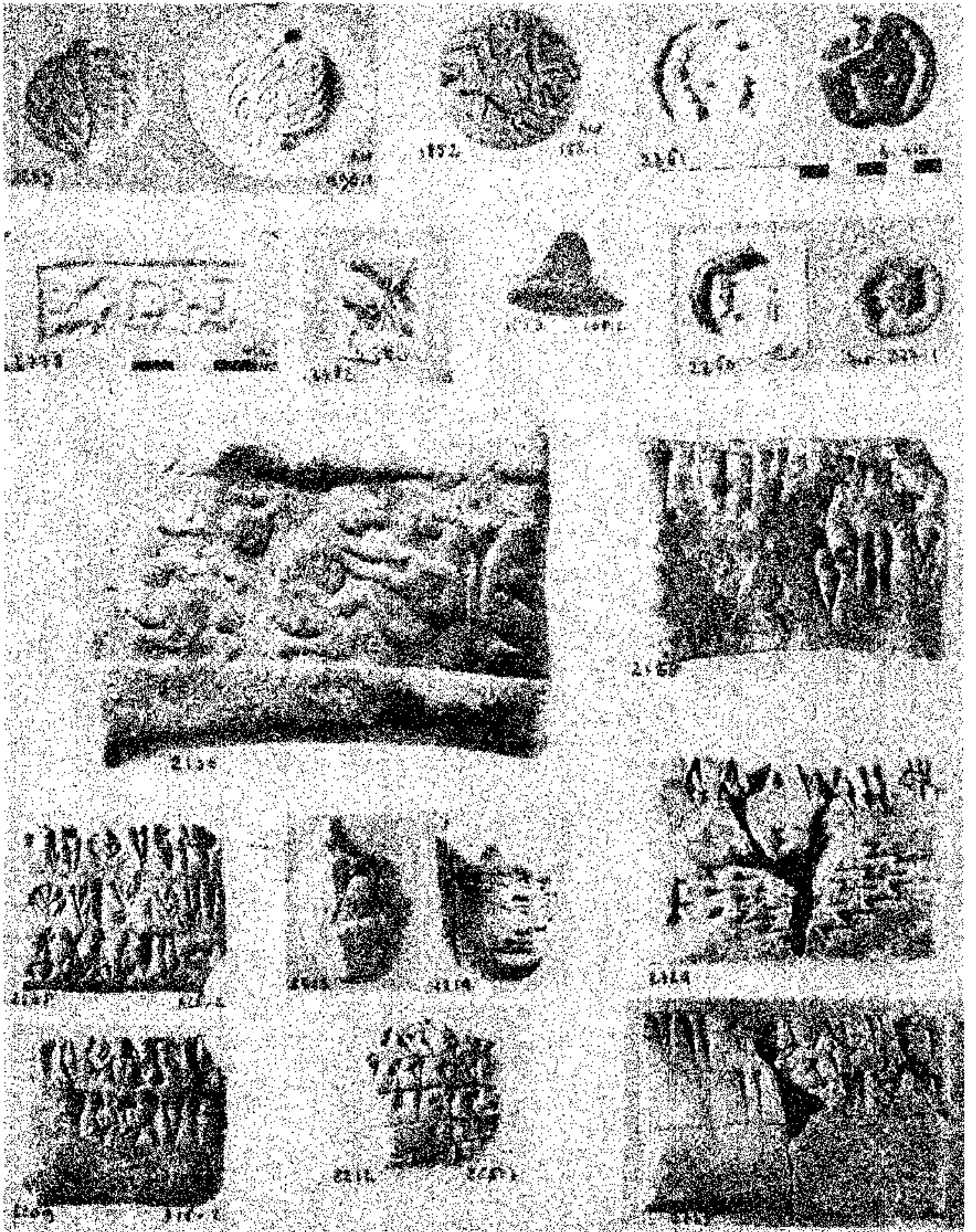


Planche No. XXV

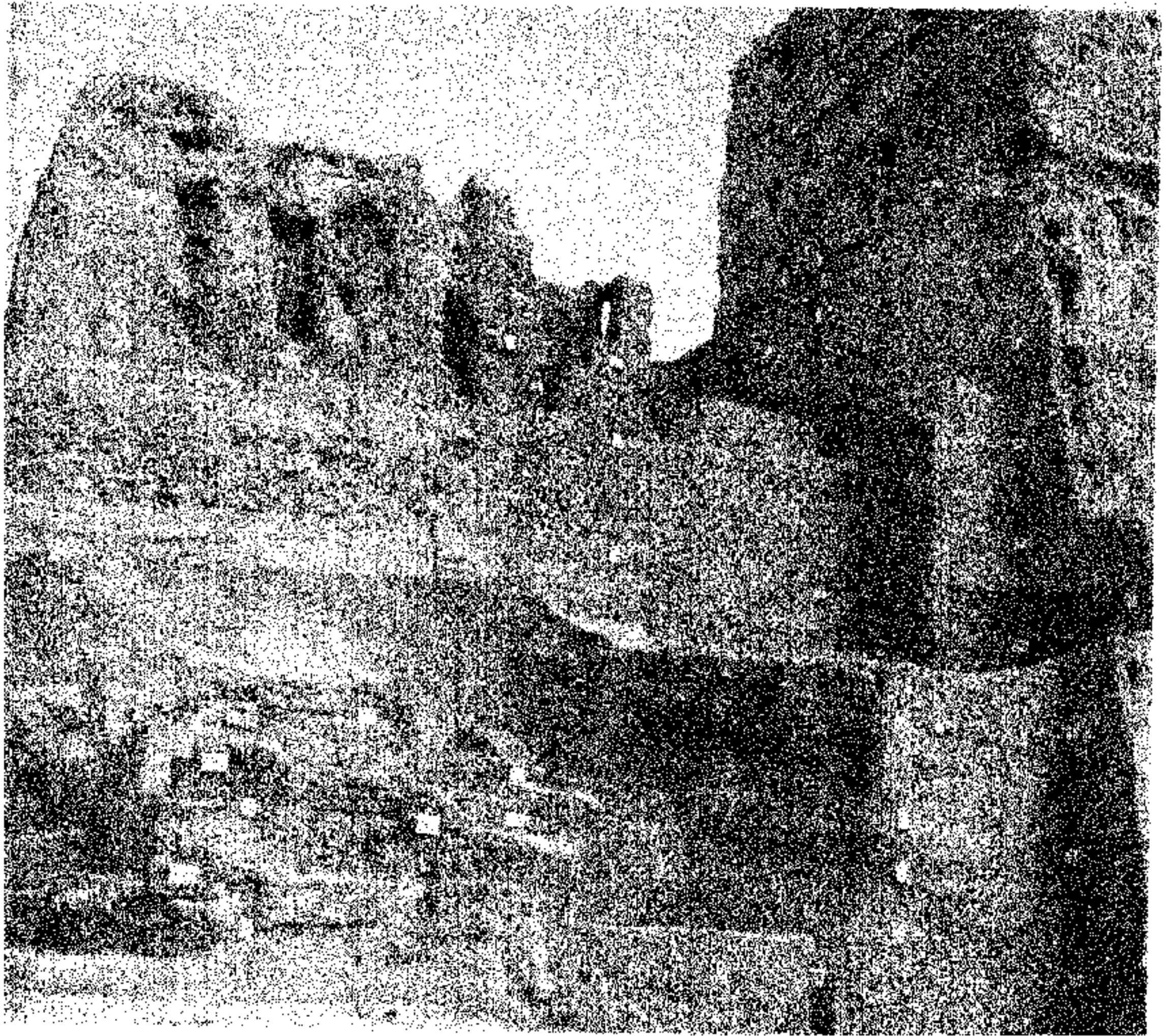


Planche No. XXI

probable avec la ferme sassanide qui s'étend au Nord-Est du tépé. Aux murs et aux sols de ce premier niveau sont associés des structures domestiques: un grand foyer (530), un four circulaire (505) et un bassin ovale (533) de 1,60 x 0,90m., construit en briques crues posées de champ; un dallage de briques constitue le fond (Pl. III,1). Dans l'angle de deux murs (527-534), se trouvait une tombe d'enfant (535) (Pl. IV, 2). Orienté Nord-Est Sud-Ouest, le squelette reposait sur le dos, la tête tournée vers l'Ouest, les jambes repliées. Le corps était enveloppé dans une natte et un vase peint était placé à la tête. La tombe, rectangulaire, est constituée par un rang de briques posées de champ.

Au deuxième niveau (Fig. 5) appartiennent des murs fondés à 17,00m. (-3m.) qui sont conservés sur 1,50m. de hauteur, ainsi qu'une tombe d'enfant (540) analogue à la précédente (Pl. IV,1). Le mobilier funéraire consiste en trois vases et un sceau déposé à la tête.

A l'intérieur du troisième niveau (Fig. 6) on peut distinguer deux phases de construction. Les murs 542, 541, 552 et 557 sont les plus anciens. Fondés à 15,60m. (-4,40m.), ils sont moins larges qu'aux autres niveaux et n'ont qu'une brique d'épaisseur (0,30m.). Les murs 546, 547, 558 et 560 sont plus récents, le mur 560 n'étant qu'une reprise du mur 541. Trois fours (539, 528, 554) ont été creusés à partir des sols de ce

GENEVIEVE DOLLFUS Monique-Lecherallier
DJAFFARABAD 1969.

Une campagne de fouilles sur le site préhistorique de Djaffarabad s'est déroulée du 13 janvier au 4 mars 1969 avec une vingtaine d'ouvriers. Ce tépé se trouve à 7km. au Nord de Suse (carte Iran 1:50.000, no. 20253, N:144, E:803,3) (Fig. 1). C'est une butte grossièrement circulaire de 40 x 50m., qui s'élève de 7m. au-dessus de la terrasse du Chaour (Pl. I, 1). Le sommet est à 20m. au-dessus de la rivière. En 1930, puis en 1934, des sondages y furent effectués par R. de Mecquenem et L. Le Breton (1). Dans la tranchée de 1934, ouverte sur la face Sud-Ouest du tépé, le sol vierge avait été atteint. Le sondage en partie comblé - l'érosion ayant fortement raviné les bords de la tranchée de 1934 - laissait cependant encore apparaître en plusieurs endroits sur sa paroi Nord des lits de briques. Afin de reconnaître la stratigraphie, il fut décidé de faire une coupe générale

Est-Ouest, longue de 20m.; cette coupe fut menée, de E7 en E10, sur une longueur de 12m., jusqu'à 14,50m. (-5,50m. sous le sommet) et sur 3m. jusqu'à 13,80m. (-6,20m.) (Fig. 2,3, Pl. II,1). En outre, une tranchée de 2m. de large et 12m. de long fut ouverte à l'Ouest du sondage de 1934, de D4 en D7, sur la pente du tépé vers le Chaour, depuis la cote 16 (-4m.) jusqu'au sol vierge à 13m. (-7m.) (Fig. 7, Pl. I, 2).

Stratigraphie.

Sous une couche de surface, épaisse de 1,80m., où des tessons sassanides sont mêlés à quelques fragments d'écuelles grossières («bevelled-rim bowls»), cinq niveaux architecturaux ont été discernés.

Le premier niveau de construction atteint par la fouille (Fig. 5) à 17,80m. (-2,20m.), est très perturbé par de nombreuses tombes creusées à partir d'un sol situé à 18,50m. (-1,50m.). Celui-ci est en relation

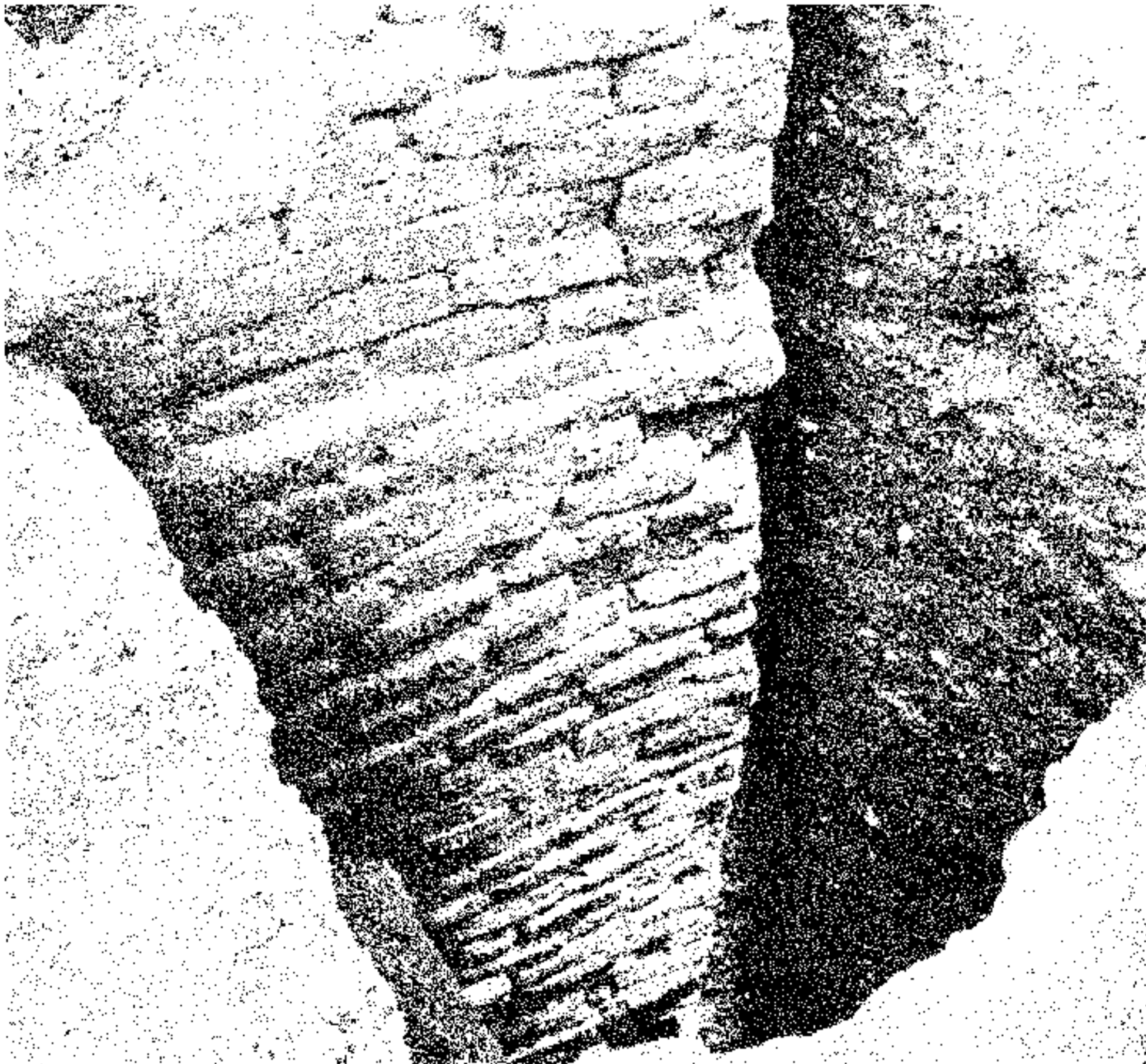


Planche
No. XV,



Planche
No. XI

gulier, tandis que les niveaux 18 et 17 produisent des bols à bord renflé, légèrement rentrant, et lèvre mince.

En 17, les «écuelles» de tous types ont tendance à devenir plus hautes, plus étroites; elles présentent un petit fond plat détaché de la tournette à la ficelle.

On notera en 18 l'apparition d'une poterie à engobe rouge lie-de-vin, celle des anses torsadées et des jarres-bouteille à goulot tordu vers le bas.

Le niveau 19 n'a pas été fouillé. De même, dans la série supérieure, le niveau 16.

Le niveau 15-14B correspond à des sols successifs dans le même cadre architectural. Cet horizon est caractérisé par la présence de tablettes proto-élamites, d'un cylindre schématique en pâte blanche, de vases et d'une figurine animale en albâtre et de céramique peinte à décor instable.

La céramique du «style II» apparaît dans les couches 8,9,10.

Nous possédons donc déjà quelques points de repère dans une séquence apparemment continue qui va de la première occupation du site, marquée sur le sol vierge par la céramique à décor peint du style dit «Suse I», à cette occupation que caractérise à son tour la céramique à décor peint dite du 2ème style de Suse («Suse II»). Des rapprochements s'établissent sans peine entre les niveaux déjà définis et ceux des sites de la région ou ceux des sites iraqiens, notre propos étant de définir la séquence susienne d'une manière aussi objective que possible, et pour éviter toute confusion, nous nous abstenons, pour l'instant, de toute référence à la terminologie en usage, qu'il s'agisse de la séquence susienne proposée par Le Breton ou de la séquence mésopotamienne.

Suse, le 15 avril 1969.

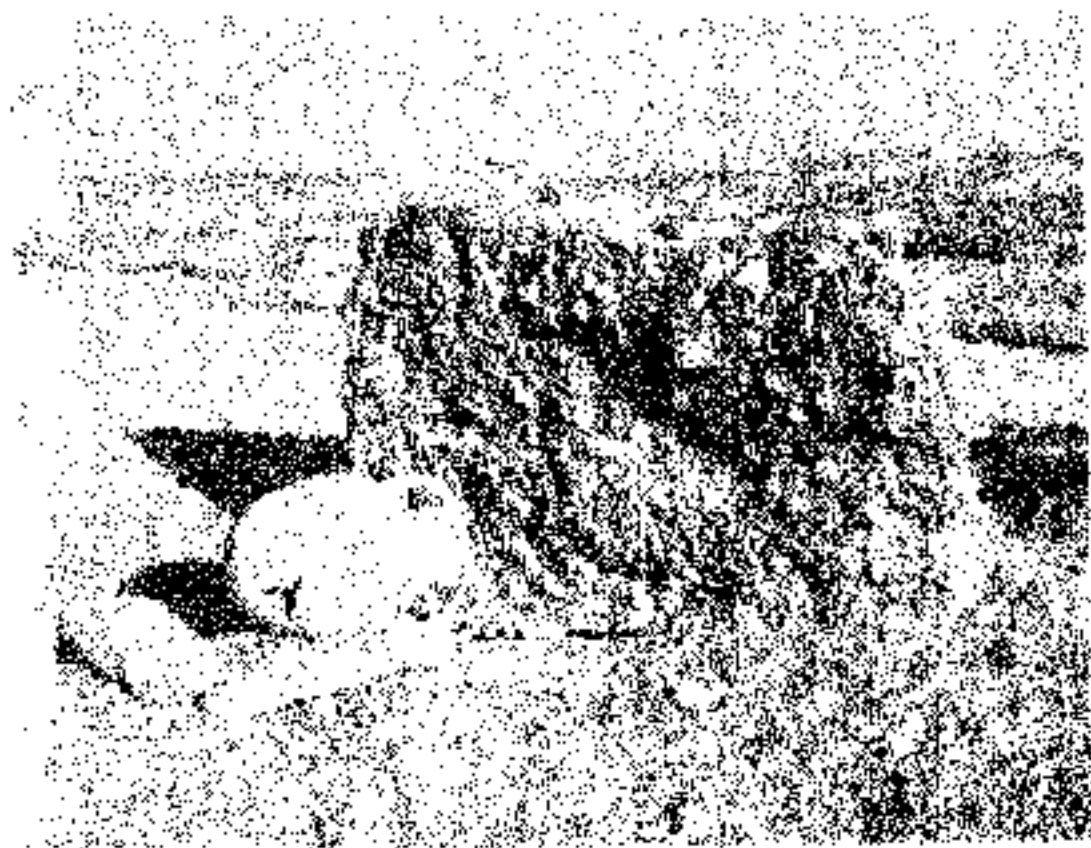
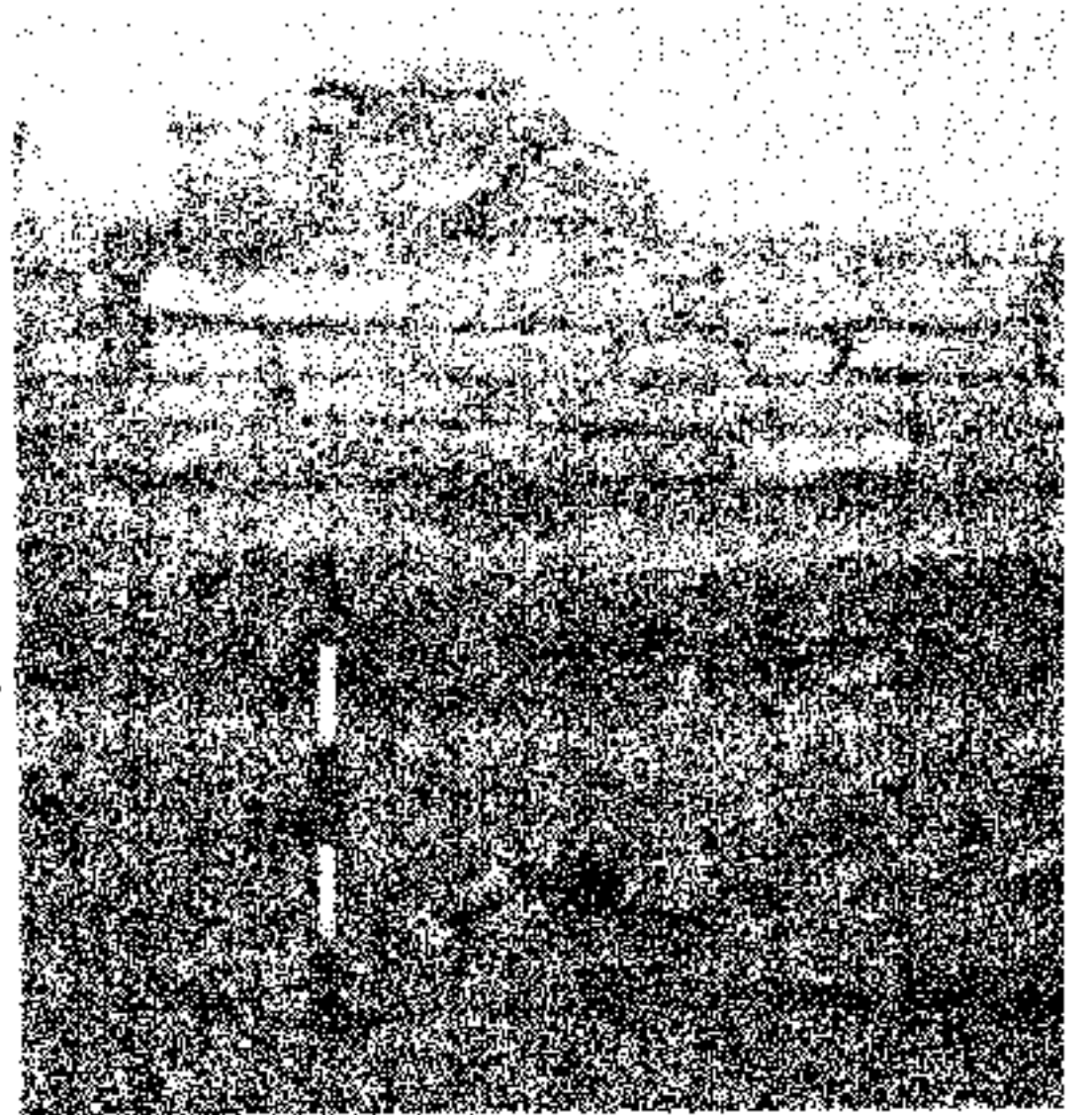
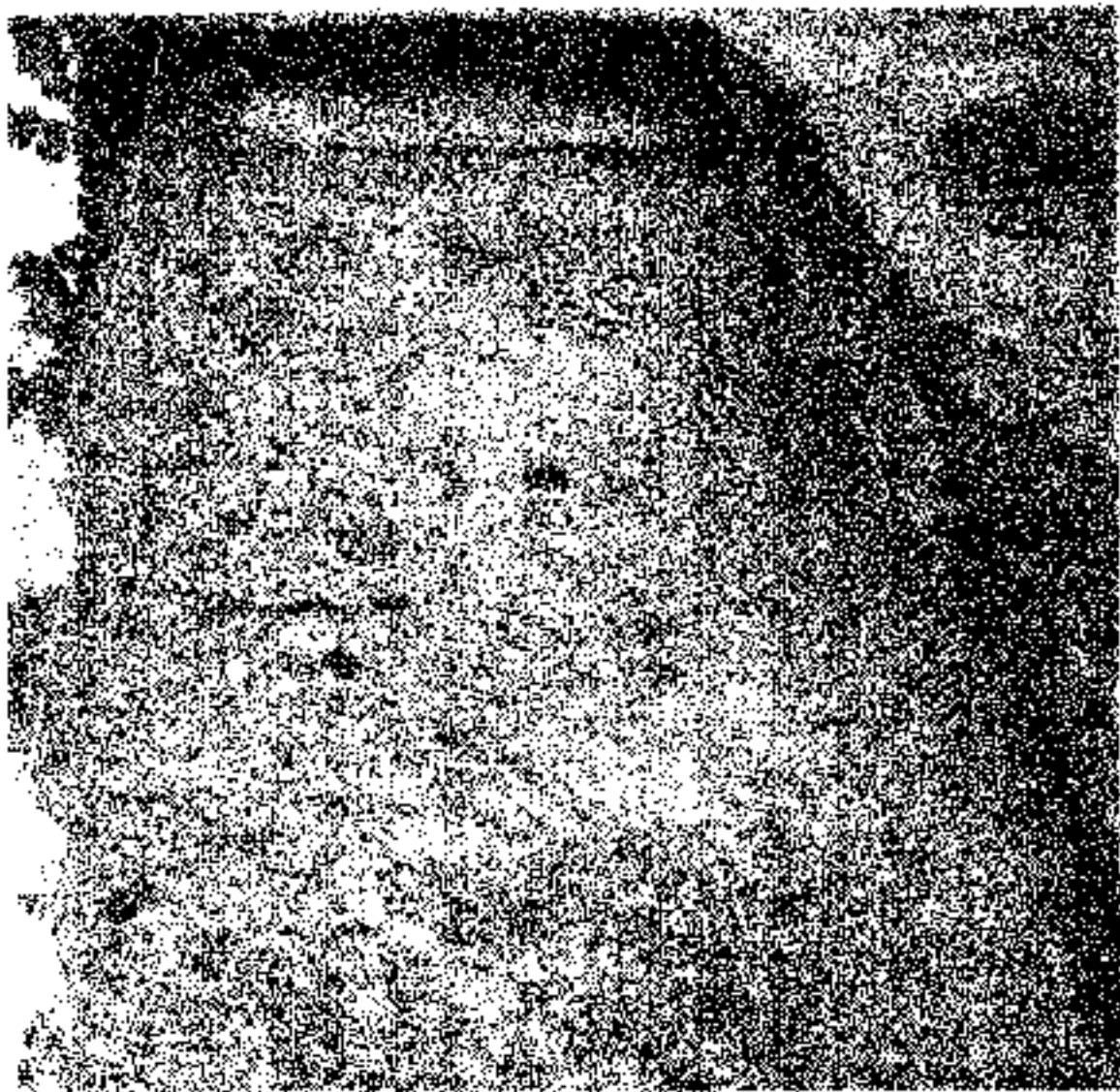
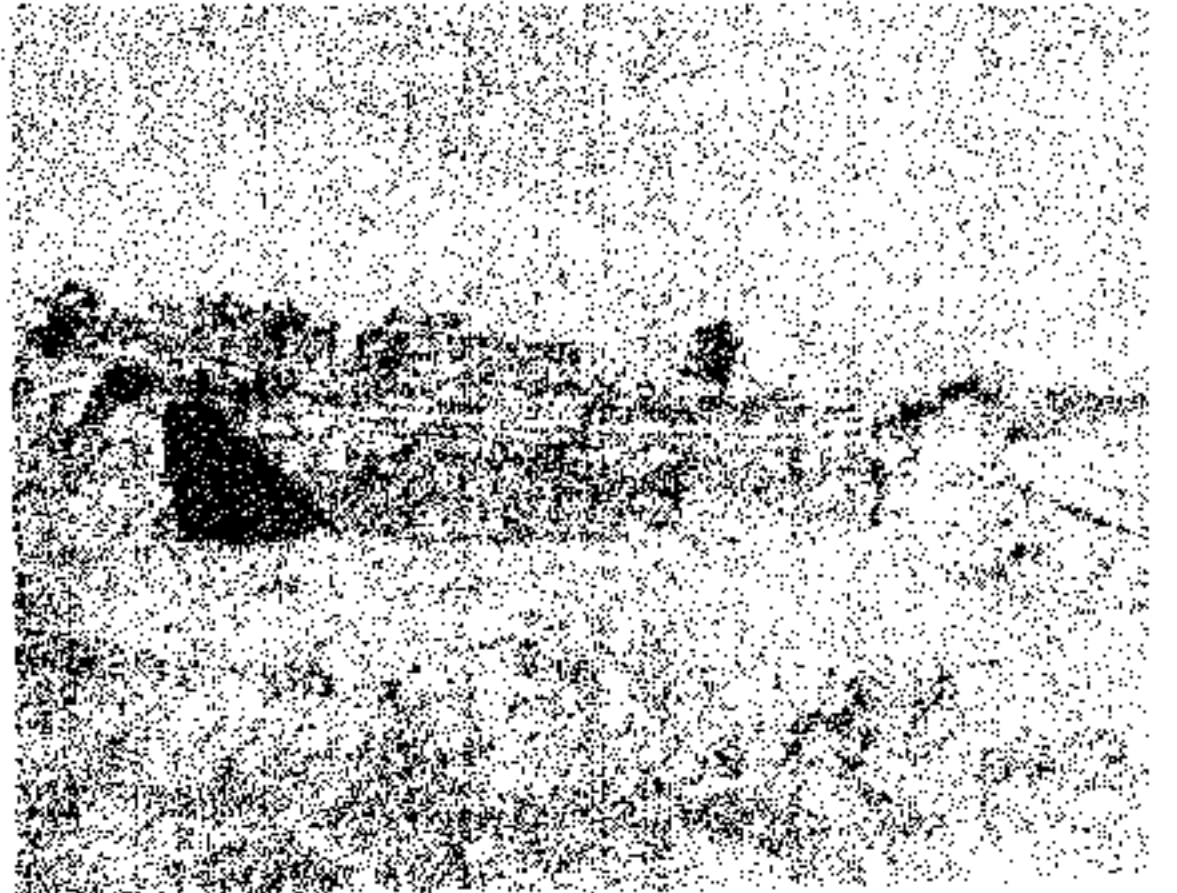


Planche No. VII

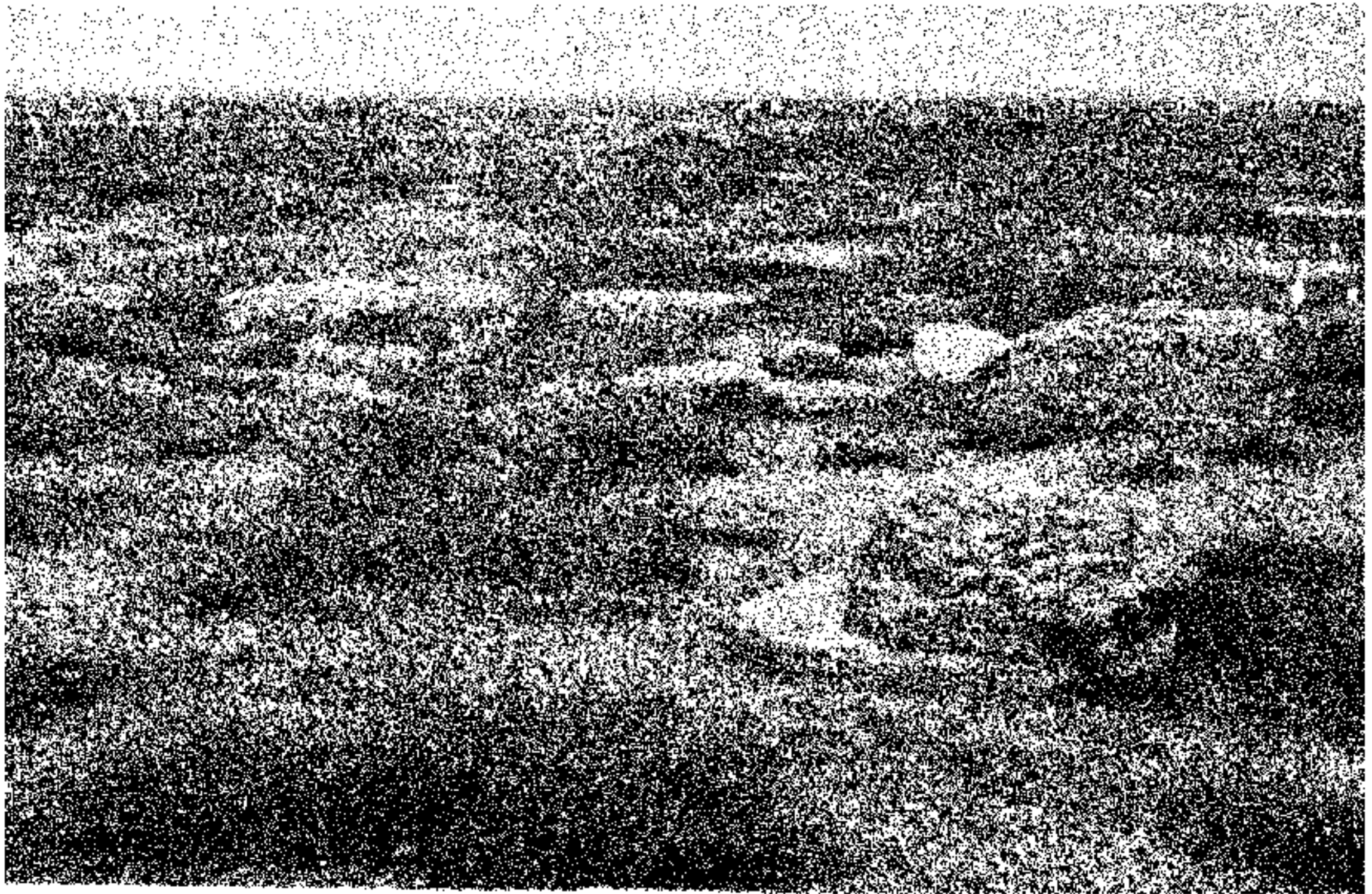


Planche No. I

REMARQUES PRELIMINAIRES SUR LA STRATIGRAPHIE.

En considération de l'aspect de la coupe, les grandes divisions stratigraphiques s'établissent entre 23 et 22 et entre 17 et 16. Les niveaux intermédiaires (22-17) ont un aspect très caractéristique; ils sont marqués d'une manière générale par le peu d'importance ou l'absence de constructions, la présence de fosses, profondes souvent de plusieurs mètres, remplies d'«écuelles grossières» et d'autres débris céramiques. De nombreux petits foyers ponctuent les sols d'occupation.

En considération de la typologie, on peut encore, et dès à présent, introduire d'autres divisions. Ainsi, dans les niveaux inférieurs à poterie peinte de style «Suse I» on peut distinguer un niveau ancien (27-26). Ce niveau correspond aux niveaux supérieurs de Djaffarabad.

Dans les niveaux 25-23, la poterie peinte, de même que la céramique «rouge» sont toujours présents, mais de nouvelles formes apparaissent. En 25, les

bords à lèvre roulée, et en 24, des cols de jarre à bord pincé de façon à former un filet qui souligne la lèvre; en 23, apparaissent de petits bols chamois à lèvre coupée en biseau. Des fragments d'«écuelles grossières» se rencontrent également en 23; il conviendra de préciser leur appartenance à ce niveau.

Les niveaux 22 à 17 sont caractérisés par la présence dominante d'«écuelles grossières», mais aussi par celle du décor incisé et à réserve d'engobe, de vases à goulot, des anses oreillettes, etc. . .

Le niveau 22 est marqué par un changement d'orientation des constructions; celles-ci sont en briques plus petites que celles des murs sous-jacents. A côté de formes anciennes qui subsistent, notamment les bords à lèvre roulée, des formes céramiques et des décors nouveaux apparaissent: «théières», décor incisé, réserve d'engobe. Les «écuelles grossières», dès lors, dominent. Le type classique à bord en biseau se retrouve dans tous les niveaux qui suivent jusqu'en 17. Les niveaux 22.21.20 sont caractérisés par des bols à lèvre arrondie, soulignée à l'extérieur d'un filet irré-

Monsieur Jean PERROT, Directeur de la Délégation Archéologique Française en Iran, vient d'envoyer au Service des Antiquités Ira-niennes un rapport fort intéressant et détaillé concernant ses fouilles et travaux scientifiques à Suse et à Djafarâbâd au cours d'une saison de fouille durant l'hiver 1969.

Nous publions ci-dessous un extrait de ce rapport accompagné de quelques documents photographiques choisis parmi les innombrables prises de vues et dessins qu'il a bien voulu joindre à son travail.

Dans le cadre d'un ré-examen général du site de Suse et d'un contrôle de sa stratigraphie, choix fut fait sur l'Acropole d'un secteur susceptible d'apporter le maximum d'information sur les plus anciennes périodes d'occupation du site. En consultation avec Monsieur Pierre AMIET, Conservateur du Département des Antiquités orientales au musée du Louvre, venu à Suse au début du mois de Janvier 1969, en mission du CNRS, il fut décidé d'ouvrir une tranchée Nord-Sud au pied du «témoin» (Fig. 10 et pl. XVII-XIX), cet unique vestige du «3ème niveau» de Morgan paraissant offrir la possibilité de raccorder la stratigraphie des couches historiques à celles du 4ème millénaire av. J.C. Cet emplacement, au bord du «sondage 2» de Mecquenem, à une trentaine de mètres de la «grande tranchée» de Morgan et du sondage de R. Dyson en 1954, paraissait aussi offrir les meilleures conditions pour à la fois tirer parti des recherches antérieures et pour assurer leur contrôle.

LA FOUILLE.

Le secteur exploré (Fig. 11-12) s'étend sur environ 200m avec points de départ à partir des paliers existant sur le flanc Nord de la tranchée de Mecquenem (à 22m, 18m et 13m selon le plan Julien de 1946). Le quadrillage est orienté N.NE-S.SO de façon à utiliser au mieux pour la stratigraphie la face occidentale du témoin. Ainsi la coupe principale s'établira sur l'axe E7-F7-G7-H7-J7, sur une longueur de 25m et une hauteur totale de plus de 15m. La coupe présentée Fig. 13 et pl. XX et suivantes est une coupe d'Est ou Ouest, sur l'axe GH 4 à 7.

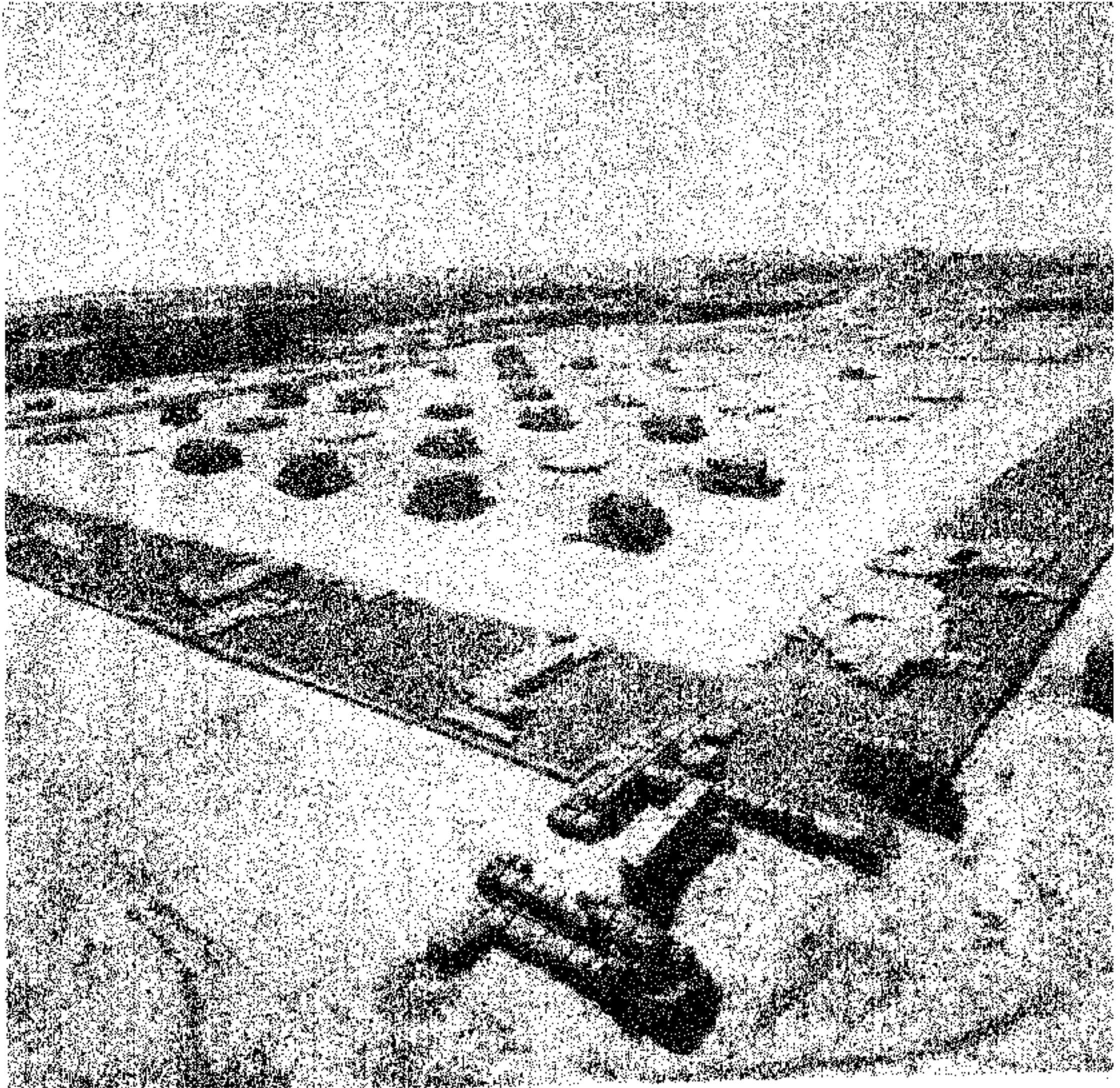
Le système de repérage vertical utilisé au cours des précédentes explorations n'apparaît ici qu'à titre indicatif. Les couches ne sont pas horizontales; ainsi pour la couche 17, le pendage atteint 0,50m sur 15m.

Les cotes du plan Julien (1946) sont à 0,50 m près en outre, l'érosion a continué son œuvre. Le niveau des eaux du Chaour à Daniel ne constitue qu'un point de repère relatif; nous l'avons vu varier de plusieurs mètres au cours de l'hiver. En nous basant sur des moyennes et des repères tels que la hauteur du sol vierge dans la tranchée de Mecquenem (11m), celle de la galerie F de Morgan qui traverse le haut du témoin (25-27m, sous réserve que cette galerie ait été horizontale) nous avons rétabli une échelle approximative qui peut être utile mais qui ne saurait être invoquée pour des rapprochements stratigraphiques sur l'Acropole.

Dans le secteur fouillé, l'état des surfaces, ravagées par l'érosion depuis un quart de siècle, exigeait d'abord un nettoyage général; les surfaces furent grattées et les terres tombées enlevées; les crevasses et les ravinelements méticuleusement nettoyés. Le travail fit aussitôt apparaître, depuis le sol vierge retrouvé au fond de la tranchée de Mecquenem jusqu'au sommet du témoin, une succession de sols, de fosses, de murs et de dépôts divers. De la base de la galerie F au sol vierge, nous avons reconnu 19 strates principales numérotées du haut vers le bas de 8 à 27. Certaines de ces strates furent subdivisées (telle 14, en 14 A et 14 B) au cours de la fouille, après examen des vestiges architecturaux.

La topographie des lieux, en paliers, permit une attaque simultanée des divers niveaux avec pour premier objectif un alignement et une régularisation des surfaces verticales; ceci explique que certaines strates ne furent que peu fouillées, ou même pas du tout.

Les recherches dans ce secteur furent conduites avec l'assistance de Monsieur Alain LE BRUN, attaché de recherche au CNRS. Les relevés furent effectués par Monsieur Daniel LADIRAY.



FOUILLE STRATIGRAPHIQUE A L'ACROPOLE DE SUSE.

JEAN PERROT

Bastan Chenassi oa Honar-e Dran

(Revue d'Archéologie et d'Art Iraniens)

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS.

(Service d'Archéologie et des Arts et Traditions Populaires)

No. 2 Printemps 1969

SOMMAIRE DES ARTICLES FRANÇAIS:

	Page
Fouille Stratigraphique à l'acropole de Sus par: Jean Perrot . . .	1
Preliminary report on work carried out during 1968 by the Hasanlu project in Azarbaijan by: Robert H. Dyson	14
Les résumés français des articles persans:	
— Portail et inscription du lieu Saint Abdol-Azim	19
— Les fouilles de Persépolis, par: Pirniâ	19
— L'architecture Sassanide et son apport à l'architecture Islamique, par Emam Chuchtari	22
— Continuation de la splendeur de l'architecture Sassa- nide avec la construction des coupoles coniques, par Dr. P. Vardjavand	23
— Etudes archéologique de la bisière du Desert de Lout, par Ali Hâkemi	23
— Inscription de Sare-Pole Zahab, par Gropp	24
— Deux pièces de Mounaies Achéménides dans le trésor de «Margh», par Mme Malekzadeh Bayani	24
— Fouilles dans les tombes anciennes de Gheyтарыeh, par Kambakhch Fard	25
— Bichapour grande ville Sassanide, par Ali Akbar Sarfaraz	26
— Portes et Fenêtres dans l'architecture Iranienne, par: Mohammad Karim Pirniâ	26
— Influence Achéménide à Kapissa, par: Dr. Farrokh Malek Zadeh	27
— Les nouvelles archéologiques (Du mois de Décembre 1968 au mois de juin 1969)	28

COUVERTURE:

Statuette de bronze (fouilles de la mission archéologique de Roud-
bar, Guilan, Kalouraz) VI^{ème} siècle av. J.C. Photo: Gholam-Reza
Malek-Araghi.

Imprimerie du Ministère de la Culture et des Arts.